



Le stockage : du coût à la valeur

À l'occasion du « World Future Energy Summit » à Abu Dhabi, le Conseil Mondial de l'Énergie a publié un rapport intitulé « E-storage : shifting from cost to value » qui s'interroge sur le coût d'un système énergies renouvelables-stockage.

Dans un contexte de réduction de coûts avérée, beaucoup sont fascinés par la perspective d'un déploiement lié d'énergies renouvelables et de systèmes de stockage. Il est vrai que les technologies de stockage de l'énergie pourraient être un « game changer » qui résoudrait le défi de la variabilité de l'éolien et du photovoltaïque. Si les visions prospectives sont nombreuses, le débat sur le stockage manque encore de solides bases économiques.

Se limiter au seul coût actualisé peut être fallacieux, c'est pourquoi le rapport appelle à ce qu'une valeur réelle du stockage de l'énergie soit reconnue en tenant à la fois compte de ses avantages de coûts et de revenus. Il se penche sur un certain nombre de calcul des coûts de stockage à travers le spectre de la technologie pour conclure que la méthodologie largement utilisée pour le coût moyen actualisé de l'énergie entrave le progrès dans le stockage de l'énergie.

L'analyse identifie des problèmes avec la méthodologie, à savoir le caractère arbitraire de la méthode puisque les coûts actualisés dépendent de la quantité d'énergie restituée par le système de stockage et du profil temporel de la restitution, ainsi que l'incomplétude de la méthode car les bénéfices apportés par le stockage ne sont pas pris en compte dans la méthode proposée.

Dans le cas du solaire, les meilleures technologies ont un coût moyen compris entre 50 et 200€/MWh ; en 2030, la plupart des technologies auront un coût inférieur à 100€/MWh.

En conclusion du rapport, cinq recommandations peuvent être faites à l'usage des décideurs politiques :

- ▶ Dépasser l'approche étroite des coûts actualisés pour évaluer les technologies de stockage : le moins cher n'est pas nécessairement le meilleur.
- ▶ Examiner la question du stockage à partir d'une approche holistique, avec des études de cas replaçant les systèmes dans leur contexte, plutôt que de se fonder sur des estimations génériques des coûts.
- ▶ Favoriser, en concertation avec tous les acteurs, l'émergence de la valeur vraie d'un système flexible.
- ▶ Établir des politiques de soutien et un cadre réglementaire permettant de faciliter davantage le déploiement commercial des technologies de stockage.
- ▶ Envisager le stockage comme un élément clé pour le développement du réseau.

Le rapport « E-storage : shifting from cost to value » est le fruit du travail de 23 universitaires, industriels et consultants du monde entier qui font partie du groupe de travail *Storage Knowledge Network* du Conseil Mondial de l'Énergie.

Le rapport est disponible (en anglais) sur : <http://wec-france.org/etudes.php> (cf « Ressources énergétiques mondiales »).

Contact :

Clothilde Grascœur
Chargée de Communication
comm@wec-france.org
T (+33) 1 40 37 69 03
F (+33) 1 40 38 17 38
www.wec-france.org
@CFE_WEC_France

Le Conseil Français de l'Énergie

Fondé en 1923, le Conseil Français de l'Énergie est le comité français du Conseil Mondial de l'Énergie (World Energy Council) qui rassemble plus de 3 000 organisations et représente une centaine de pays dont les deux tiers de pays en développement. C'est une association qui a pour objectif de promouvoir la fourniture et l'utilisation durables de l'énergie pour le plus grand bien de tous. Le Conseil Français de l'Énergie regroupe des acteurs français (entreprises, administrations, organisations professionnelles ou universités) impliqués dans des réflexions qui privilégient les dimensions d'accessibilité, de disponibilité et d'acceptabilité de l'énergie dans une perspective mondiale ; toutes les ressources et les technologies de l'énergie sont représentées. Le CFE soutient les recherches en économie de l'énergie et participe aux débats énergétiques, notamment par l'intermédiaire de publications et de conférences.